

# ACTION URGENTE

## UN VILLAGE BÉDOUIN DÉTRUIT POUR LA NEUVIÈME FOIS

**Le village bédouin d'Al Araqib, dans le Néguev (sud d'Israël), a été détruit pour la neuvième fois. Alors que les habitants étaient expulsés de force, des policiers ont tiré des balles en caoutchouc et utilisé du gaz lacrymogène contre eux et les personnes qui les soutenaient. Treize personnes ont été arrêtées pour avoir protesté contre les démolitions et tenté de reconstruire des logements.**

La dernière destruction du village d'Al Araqib marque une escalade dans l'attitude des autorités israéliennes, qui tentent d'expulser de force de leurs terres les habitants de cette localité. Des bulldozers de l'Administration des territoires d'Israël (ILA) sont arrivés le 16 janvier avant 9 heures du matin, accompagnés de 30 à 40 policiers en tenue antiémeute, et ont démoli le village entier, notamment quelque 20 structures temporaires reconstruites depuis la dernière destruction, le 23 décembre. Le 17 janvier, des bulldozers et des camions de l'ILA sont revenus avec des policiers en tenue antiémeute et ont détruit les structures temporaires reconstruites pendant la nuit par les habitants.

Selon des témoins oculaires, au cours de ces deux jours, les policiers ont lancé du gaz lacrymogène et tiré des balles recouvertes de caoutchouc et à bout en mousse, parfois directement et à faible distance sur les habitants et les personnes qui les soutenaient. Bien que la police affirme que seuls des balles de peinture et des aérosols au poivre ont été utilisés, des photos confirment qu'elle a eu recours à des balles recouvertes de caoutchouc et à bout en mousse, et que des policiers ont frappé des manifestants au moyen de matraques. Au moins 10 personnes, parmi lesquelles cinq enfants âgés de 16 à 17 ans, ont été blessés. Au moins cinq d'entre elles ont été hospitalisées. Treize personnes ont été arrêtées puis relâchées, dont quatre – notamment Haia Noach, directrice du Forum pour la coexistence dans le Néguev – ont été inculpées de non-respect d'une décision de justice s'opposant à la reconstruction sur le territoire de la commune, entre autres infractions. Une autre personne a été poursuivie pour avoir blessé un policier.

Les habitants et les personnes qui les soutenaient ont été enfermés dans le cimetière pendant les démolitions. Le Fonds national juif (FNJ), qui prévoit de planter une forêt à Al Araqib, a récemment amené des bulldozers et d'autres équipements à proximité du village. La décision de justice interdisant le boisement et la reconstruction du village, échue depuis le 23 janvier, n'a pas été renouvelée. Bien que le juge ait recommandé de ne pas procéder au boisement, le FNJ pourrait commencer à planter des arbres à tout moment. Les autorités israéliennes n'ont pas engagé de véritables consultations avec les habitants afin de résoudre le problème. Au contraire, elles ont affirmé que ces personnes étaient des « squatteurs illégaux » et que l'ILA ne faisait qu'appliquer le droit israélien.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en hébreu, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- condamnez les démolitions et les expulsions forcées qui ont eu lieu à Al Araqib, et exhortez les autorités israéliennes à faire en sorte que les personnes concernées puissent rester dans leur village et reconstruire leurs logements en attendant que les tribunaux israéliens statuent sur leurs revendications foncières ;
- demandez un moratoire sur les opérations de boisement du FNJ, les expulsions et les démolitions dans la zone concernée en attendant qu'il soit statué sur les revendications foncières en question et qu'une solution soit trouvée en réelle concertation avec les habitants afin de garantir leur droit à un logement sûr et convenable et de leur permettre de conserver leurs moyens de subsistance traditionnels ;
- priez instamment les autorités israéliennes de respecter le droit de la population bédouine à ses terres ancestrales et de prendre des mesures pour donner une existence officielle à Al Araqib et aux autres villages « non reconnus ».

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 MARS 2011 À :**

Directeur général de l'Administration des territoires d'Israël

Yaron Bibi

Israel Land Administration  
6 Shamai Street, PO Box 2600  
Jerusalem 94631, Israël  
Fax : +972 2 620 8427

Courriel : [natalij@mmi.gov.il](mailto:natalij@mmi.gov.il)

Formule d'appel : *Dear Director-General, / Monsieur,*

Président du FNJ

Effie Stenzler

Keren Kayemet Yisrael Street  
PO Box 7283, Jerusalem 91072, Israël  
Fax : +972-2-6707500  
Courriel : [efis@kkl.org.il](mailto:efis@kkl.org.il)

Formule d'appel : *Dear Chairman, / Monsieur,*

Premier ministre

Benjamin Netanyahu  
Office of the Prime Minister  
3 Kaplan Street, PO Box 187  
Kiryat Ben-Gurion Jerusalem, Israël  
Fax : + 972 2 566 4838

Courriel : [pm\\_eng@pmo.gov.il](mailto:pm_eng@pmo.gov.il)

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



25 janvier 2011

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 236/10. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE15/027/2010/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN VILLAGE BÉDOUIN DÉTRUIT POUR LA NEUVIÈME FOIS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Al Araqib fait partie des quelque 40 villages palestiniens d'Israël non reconnus par les autorités israéliennes malgré le fait que leurs habitants soient des citoyens israéliens et qu'ils aient des droits sur leurs terres depuis longtemps. Les habitants de ces villages « non reconnus », situés pour la plupart dans le désert du Néguev, ne bénéficient pas de la sécurité d'occupation et n'ont pas accès à certains services, notamment à l'eau et à l'électricité.

Al Araqib a été démoli pour la première fois par les autorités le 27 juillet 2010 : les habitants ont été expulsés de force par plus de 1 000 policiers antiémeutes ; au moins 46 habitations et d'autres structures ont été détruites. Des milliers d'oliviers et d'autres arbres ont été déracinés, privant ainsi les villageois de leurs moyens de subsistance, et les biens de ces derniers ont été confisqués par la police. Les 4 et 10 août, des abris de fortune que les villageois avaient construits ont été démolis et enfouis par des bulldozers, à l'appui desquels étaient venus de nombreux policiers en tenue antiémeute. Le 17 août, pendant le Ramadan, les autorités ont démoli le village alors que les habitants jeûnaient. Le 12 septembre à l'aube, plusieurs dizaines de policiers sont revenus à Al Araqib avec des bulldozers et ont démoli des tentes et d'autres structures qui venaient d'être montées. Le 13 octobre, le village entier a été rasé une nouvelle fois et la directrice du Forum pour la coexistence dans le Néguev a été arrêtée et interdite d'accès à Al Araqib pendant 10 jours. Le 22 novembre, une trentaine de constructions ont été démolies, et quelque 1 600 oliviers situés à deux kilomètres du village et appartenant à des proches d'habitants d'Al Araqib ont été déracinés par les autorités israéliennes. Le 23 décembre, une trentaine de constructions de fortune ont de nouveau été démolies et les réservoirs d'eau des habitants ont été confisqués.

Dans les observations finales qu'il a présentées en juillet 2010, le Comité des droits de l'homme des Nations unies a exprimé sa préoccupation face aux « allégations d'expulsions forcées de la population bédouine sur la base de la Loi de 1981 relative aux terrains publics (Expulsion des envahisseurs), modifiée en 2005 » et à ce qu'il décrivait comme une « prise en compte insuffisante » par les autorités israéliennes des besoins agricoles et autres besoins traditionnels de la population bédouine du Néguev et des difficultés que les Bédouins rencontrent pour accéder aux « structures de santé, à l'éducation, à l'eau et à l'électricité » en raison des politiques d'Israël. Il a appelé les autorités israéliennes à « respecter le droit de la population bédouine à ses terres ancestrales et à ses moyens de subsistance traditionnels fondés sur l'agriculture », ainsi qu'à « garantir l'accès de la population bédouine aux structures de santé, à l'éducation, à l'eau et à l'électricité, quel que soit le lieu où elle se trouve » en Israël. Le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale s'est également déclaré préoccupé par la réinstallation des habitants bédouins de villages « non reconnus » dans des villes par Israël et a demandé que leurs villages soient officiellement reconnus et qu'Israël accentue ses efforts pour consulter les villageois et tenter d'obtenir leur accord ou leur consentement préalablement à tout processus de réinstallation.

Bien qu'il semble qu'un plan gouvernemental ait été établi pour régulariser le statut de certains villages « non reconnus », les médias israéliens ont indiqué au début de l'année 2010 que le ministère de l'Intérieur, l'Administration des territoires d'Israël (ILA) et la police avaient décidé de tripler le nombre de démolitions de constructions bédouines dans le Néguev, et la nette augmentation du nombre de démolitions et d'ordonnances de démolition cette année correspond à ces informations. Le directeur du développement de l'ILA, Shlomo Zeiser, a déclaré le 16 janvier à des médias en langue hébreu : « Nous préparons le terrain pour la plantation [...] et nous nous efforçons de trouver une solution finale à ce qui se passe à Al Araqib. »

Outre les démolitions pratiquées à Al Araqib et dans d'autres localités palestiniennes d'Israël, les autorités israéliennes ont intensifié dans le courant de l'année 2010 la destruction d'habitations palestiniennes en Cisjordanie. Selon les chiffres fournis par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), plus de 430 structures palestiniennes – logements, abris pour animaux, constructions commerciales, citernes à eau – situées en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est, ont été détruites par les autorités israéliennes en 2010, ce qui représente une augmentation de 60 % par rapport à 2009. À la suite des démolitions en Cisjordanie, près de 600 Palestiniens – dont la moitié sont des enfants – se sont retrouvés sans abri et 14 000 personnes ont vu leurs logements ou des structures indispensables à leur subsistance partiellement détruits.

Action complémentaire sur l'AU 236/10, MDE 15/011/2011, 25 janvier 2011

